

## L'AN ZÉRO DU « MOMENT ÉNONCIATIF » ?

C'est en 1863, dans la préface de son *Histoire de la littérature anglaise*, qu'Hippolyte Taine proposa la célèbre triade « race », « milieu », « moment ». Aucun des trois termes n'était alors bien défini, mais la suite de l'œuvre permettait de comprendre que le dernier désignait un état ponctuel des savoirs, des imaginaires et des sensibilités. On pourrait ainsi parler de « moment » dans les sciences et les arts du langage, dès lors que convergent les tendances dominantes de l'analyse littéraire et de l'analyse linguistique, des pratiques stylistiques et des soucis rédactionnels, mais aussi des imaginaires esthétiques et langagiers tels que les stabilisent ou les véhiculent les instances de validation comme la critique ou les prix, l'Université ou l'École.

De quoi 1980 fut-il alors le moment, ou quel moment cette année inaugura-t-elle ? En 2005, la date était retenue comme borne *a quo* d'un livre que Dominique Viart et Bruno Vercier consacraient à *La littérature française au présent*. L'ouvrage prenait d'abord acte de l'avènement sans précédent d'une littérature du « moi » : l'autofiction serait un emblème de ce temps, comme le récit impersonnel avait signé celui de Flaubert et de Zola. Le terme, proposé par Serge Doubrovksy au dos de *Fils* en 1977, attendit pourtant son succès : ce n'est qu'en 1997 qu'il intitula pour la première fois un livre ; vingt ans plus tard, on le trouvait sur la couverture de plus de soixante essais. L'époque semble y avoir peu à peu reconnu une partie d'elle-même ; elle enseigna la notion dans ses écoles. D'autres renchérirent. Depuis 1980, dirent-ils, la littérature avait retrouvé la parole : la poésie se serait réconciliée avec le vers ou serait redevenue « sonore » ; les lectures d'auteur seraient de plus en plus prisées ;

c'est au théâtre que l'on observerait les expérimentations stylistiques les plus intéressantes, etc. Désormais, la littérature se voulait discours.

Changeons de perspective, mais point d'année. C'est en 1980 que Catherine Kerbrat-Orecchioni fit paraître le premier manuel consacré à une notion qui devait permettre une refondation : *L'énonciation*. La linguistique de langue française serait désormais « énonciative » : elle considérerait d'abord l'énoncé comme résultant d'un acte dont il garde les traces. Avant le mitan des années 1970, le terme d'« énonciation » n'était entré dans le titre que de deux ou trois ouvrages rédigés en français, et toujours sous son acception juridique ou comptable (car les lois s'énoncent, et l'on énonce aussi des bilans de gestion). Avec son sens linguistique, il intitula une quinzaine de livres dans les années 1970, au moins le triple pour chacune des décennies suivantes. En 1980 toujours, la notion fut au cœur d'un article de François Jost qui reste considéré comme décisif : « Discours cinématographique, narration : deux façons d'envisager le problème de l'énonciation », et en 1983, la revue *Communications* explorait la relation entre « Énonciation et cinéma ». En 1980 encore, le terme servit de titre à une éphémère collection des éditions Christian Bourgois. On l'agitait comme un brevet de modernité.

Littérature-discours d'une part, linguistique du discours d'autre part ; un mot, « énonciation », et une date, dont la rondeur disqualifie la précision : 1981, c'est 1981 ; 1980, c'est vers 1980. Mais cette fausse date sert de repère pour marquer l'entrée dans ce que l'on appelle désormais volontiers le « moment énonciatif » des sciences et des arts du langage. Que quelque chose se catalysât vers 1980, on en trouverait d'ailleurs d'autres preuves que les congruences déjà notées. La plus simple consisterait à faire valoir la différence entre ce « moment énonciatif » et celui qui l'a immédiatement précédé, le « moment structural », qui vit la convergence entre les tendances dominantes de la linguistique, les approches critiques « textualistes » et un évident « formalisme » littéraire : celui de la clôture du texte. La plus probante consisterait à faire valoir l'étonnant tournant « discursiviste » qui s'observa, peu après 1980, dans l'enseignement du français : déplacement des catégories jugées premières, décloisonnement du littéraire, retour de la rhétorique, intérêt plus vif pour les modalités de production des textes, les formes argumentatives, etc.

Comme tous les autres « moments », le « moment énonciatif » n'eut cependant qu'une unité si instable qu'il faudrait au moins en dégager deux temps. Le premier n'apparaît alors que comme le simple

prolongement du « moment » précédent : Benveniste avait tenté d'« esquisser, à l'intérieur de la langue, les caractères formels de l'énonciation » ; chez Ducrot, la conception polyphonique de l'énonciation ou de l'argumentation « dans la langue » pouvait s'autoriser d'exemples construits ; l'interlocuteur y restait un abstrait. Que le second temps du « moment énonciatif » abandonnât presque l'horizon de la langue et la conception de l'énonciation comme « acte individuel d'appropriation de la langue »<sup>1</sup> est un constat d'évidence à une époque où les sciences du langage envisagent le discours comme une réalité radicalement interactionnelle et ancrée. Or les approches critiques ont négocié le même virage : depuis près de vingt ans, les perspectives historiques mais surtout sociologiques de la littérature y sont largement dominantes, les approches esthétiques en net regrès.

Ce n'est pas ici le lieu d'exemplifier ce constat, mais simplement de se demander si, sans le savoir, nous ne serions pas finalement sortis du « moment énonciatif » qui se serait configuré vers 1980, au profit d'un « moment socio-discursif » qui s'observerait également dans les pratiques ou les problématiques littéraires aujourd'hui dominantes : l'idée d'auto-fiction achève de s'user, tandis que l'on note la montée des « fictions critiques », qui interrogent l'histoire et la société, se nourrissent des sciences humaines et sociales, renouent avec l'argumentativité voire l'engagement<sup>2</sup>. Quels que soient les noms que l'on associe prioritairement à cette inflexion (Quignard, Bon, Ernaux, Houellebecq, Louis...), celle-ci n'a bien évidemment pas commencé en 2000, mais résulte d'une courbe évolutive dont les premiers signes peuvent être relevés bien en amont : peu après 1980.

La succession des épistémès dégagée par Foucault dans *Les mots et les choses* (1966) propose de grandes coupes que dramatisent de brusques renversements. Mais l'histoire des sensibilités procède par glissement progressif, et l'entrée dans le « moment énonciatif » correspondit moins à un début qu'à un sommet : un plateau, avant une insensible mais inévitable redescente.

Gilles PHILIPPE

Section de français, Faculté des lettres, Université de Lausanne

1. É. Benveniste, « L'appareil formel de l'énonciation », p. 13 *sq.*

2. Voir D. Viart, « Les “ fictions critiques ” de la littérature contemporaine », p. 10.

## BIBLIOGRAPHIE

- BENVENISTE, Émile, « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages*, 17 (1970), p. 12-18.
- JOST, François, « Discours cinématographique, narration : deux façons d'envisager le problème de l'énonciation », in *Théorie du film*, éd. par Jacques Aumont, Jean-Louis Leutrat, Paris, Albatros, 1980, p. 121-131.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980.
- VIART, Dominique, « Les "fictions critiques" de la littérature contemporaine », *L'art du roman aujourd'hui*, 201 (2005), p. 10-11.
- VIART, Dominique, VERCIER, Bruno, *La littérature française au présent*, Paris, Bordas, 2005.